Congrès constitutif du Mouvement Libertaire

Le Mouvement Libertaire, 145, quai de Valmy, Paris (10e), tiendra son congrès constitutif à Paris les 6 et 7 octobre 1945, de 9 heures à midi et de 14 heures à 19 heures, en la salle des Sociétés Savantes, 28, rue Serpente.

Dans un but d'information, pour faciliter le rassemblement de tous les libertaires décidés à agir, et pour permettre à chacun de décider, en connaissance de cause, de son adhésion ou de sa non-adhésion, les camarades non encore adhérents sans distinction de tendances sont fraternellement invités à assister aux débats.

À cet effet, des «bulletins d'entrée» pour non adhérents sont envoyés aux militants qui en font la demande au Mouvement Libertaire (145, quai de Valmy, Paris (10e). S'ils ne sont pas connus, ils doivent être présentés par deux camarades connus ou, pour le moins, pouvoir s'en recommander. Ils recevront deux de ces «bulletins d'entrée» qu'ils devront remplir. L'un sera renvoyé au siège du Mouvement Libertaire, l'autre leur servira pour accéder à la salle du congrès.

Pour tous renseignements détaillés sur le congrès: organisation de celui-ci, ordre du jour, rapports soumis à la discussion, projets, etc. demander le Bulletin Intérieur («Le Lien»), no 4, qui y est entièrement consacré. (Prix: 17 F, frais d'envoi compris. C.C.P. Louis Haas, 3585-80, 145, quai de Valmy. Paris, 10e.)

Toutes les demandes de «bulletins d'entrée» doivent parvenir au siège du Mouvement Libertaire le 28 septembre au plus tard.

Le communiqué ci-dessus a été adressé, avec prière d'insérer, au journal «Ce qu'il faut dire», à l'«Idée Libre» (Lorulot), «Action Syndicaliste» (minorité syndicaliste révolutionnaire)

et à l'«Unique» (ex-«En Dehors» d'E. Armand).

Pour accéder au congrès

Les camarades seront priés de présenter l'une des trois pièces, suivantes :

1. Ou un mandat de délégué;
2. Ou un «bulletin d'entrée» de non adhérent;
3. Ou une carte de membre du Mouvement.

Dans les groupes

Les camarades sont informés que des mandats à remplir en double exemplaire (un pour le délégué, l'autre à renvoyer au siège du Mouvement) sont à leur disposition. Qu'ils veuillent bien en faire la demande le plus rapidement possible. Qu'ils passent commande sans plus attendre, au «Lien», nº 4, pour que les militants aient le temps de discuter sérieusement l'ordre du jour.

Nous rappelons que pour faciliter la propagande, des papillons collants sont mis en vente au prix de 15 F le cent. Sont également à la disposition des groupes des affiches passe-partout pour réunions publiques, leur prix est de 7 F l'exemplaire.